

représentants des deux parties de comprendre la raison d'être des normes des produits alimentaires. Les deux parties s'appliquent à explorer les moyens propres à intensifier la coopération industrielle entre entreprises, en mettant par exemple à contribution les foires commerciales européennes de l'alimentation.

(iv) Groupe de travail spécial sur l'uranium

Ce groupe de travail spécial s'est rencontré la dernière fois en juin 1989 à Ottawa. Les représentants gouvernementaux des deux parties ont poursuivi leur dialogue sur les progrès du marché de l'uranium, dans la Communauté européenne, au Canada et dans le monde. Ils ont également parlé de l'évolution de l'industrie nucléaire en général et des incidences de l'Europe de 1992 sur le commerce de l'uranium entre le Canada et la CE. Ces discussions de caractère stratégique, qui comprennent aussi un échange de renseignements commerciaux, se sont toujours révélées profitables pour les deux parties.

B. Activités gérées directement par le SCCI

(i) Énergie

Eu égard à sa position particulière, la CE a encore montré un intérêt considérable pour le secteur général de la conservation de l'énergie, des énergies renouvelables et des substituts énergétiques. La Commission a parrainé plusieurs activités à la faveur desquelles des experts ont pu examiner les méthodes canadiennes de conservation de l'énergie. À l'occasion de tels travaux, le ministère canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources a, depuis le début de 1990, expliqué à plusieurs délégations parrainées par la Commission la manière canadienne d'envisager l'efficacité énergétique et les énergies de remplacement. Pour le Canada, l'efficacité énergétique demeure un domaine de grand intérêt et d'intenses activités dans le secteur de l'énergie. Ces activités favorisent le rapprochement des entreprises canadiennes et européennes et leur donnent l'occasion d'unir leurs efforts.